

DIEUDONNE



DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Senlis

MAIRIE DE DIEUDONNE

60530

26 rue de la Libération

Tél. : 03 44 26 70 76

Mail : commune-de-dieudonne@wanadoo.fr

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
EN SÉANCE DU 09 JUIN 2023**

N° d'ordre	Intitulé	Décision
N° 21/2023	Election des délégués et de leurs suppléants du conseil municipal pour les élections sénatoriales	Adoptée
N° 22/2023	Association ILEP : Validation du budget 2023 - Autorisation de signature de l'avenant n°4 - Validation du règlement intérieur 2023	Adoptée
N° 23/2023	Fixation des conditions de dépôt de liste et élection des membres de la commission de délégation de service public	Adoptée
N° 24/2023	Lancement d'une délégation de service public pour l'accueil périscolaire, la pause méridienne, de l'accueil des mercredis et l'accueil extrascolaire et autorisation du Maire à signer tous les documents afférents à cette délégation de service public	Adoptée
N° 25/2023	Echange de la parcelle numéro ZC 86 appartenant à la commune et la parcelle ZC 87 appartenant aux consorts TROUART	Adoptée
N° 26/2023	Renouvellement de la location du photocopieur de la mairie	Adoptée
N° 27/2023	Signature d'une convention entre la commune et la Pizza Sasu Pizz à l'ancienne pour l'occupation du domaine public.	Adoptée
N° 28/2023	Participation financière à la Communauté de Communes Thelloise pour les prises très haut débit destinées aux habitations à hauteur de 29 % du reste à charge .	Adoptée
N° 29/2023	Modification des statuts de la Communauté de Communes Thelloise – Extension des compétences « transport collectif ».	Adoptée
N° 30/2023	Création d'un poste d'agent spécialisé principal 1 ^{ère} classe des écoles maternelles et suppression du poste d'agent spécialisé principal 2 ^{ème} classe des écoles maternelles Création d'un poste de rédacteur principal 1 ^{ère} classe et suppression du poste de rédacteur principal 2 ^{ème} classe.	Adoptée

Le Maire,
Jean-Pierre CHATRON

Affichage du 16 juin 2023

